



TECHNICAL SUPPORT TO IMPROVE THE UPSKILLING PATHWAYS FOR THE LOW SKILLED IN WALLONIA

CONFERENCE DE CLOTURE – COMPTE-RENDU

Réunion Zoom, 22 juin 2021

La conférence de clôture du projet a été organisée en ligne le 22 juin 2021, et a rassemblé environ 170 participants, issus non seulement du secteur CISP mais aussi plus largement des autres opérateurs d'enseignement, de formation et de validation en Wallonie et en Belgique francophone. Le but de cet événement était tout d'abord de présenter les recommandations préparées par l'OCDE sur la base des différentes consultations menées durant les deux années qu'ont duré le projet. Grâce à la participation active du Ministère de l'Emploi et du SPW, cette conférence était aussi le point de départ de la phase de mise en œuvre en pratique des recommandations, et a permis de discuter des prochaines étapes à envisager.

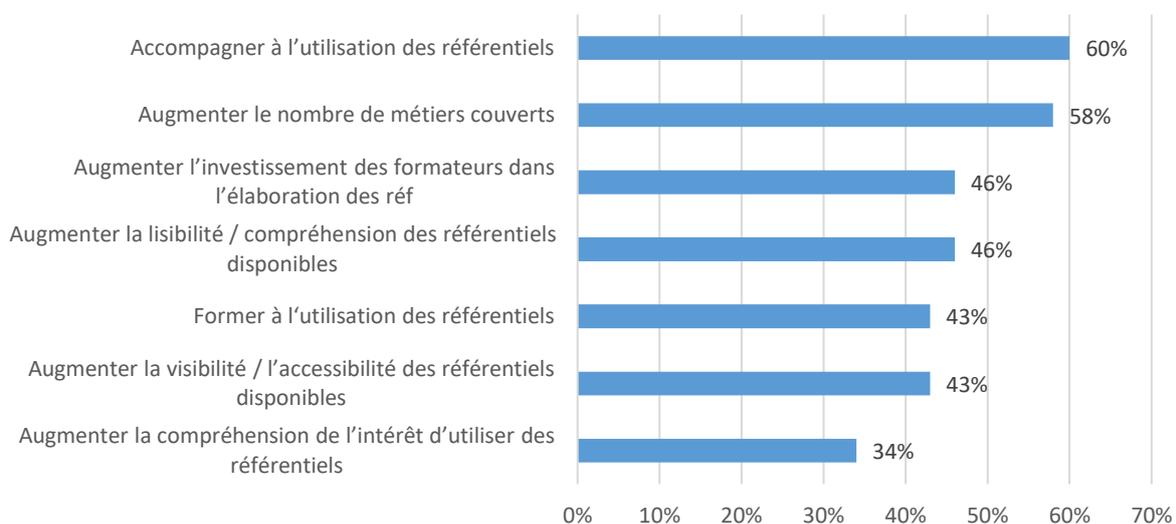
L'évènement a débuté avec les discours d'ouverture de Nathalie Berger (Directrice du Soutien aux Réformes des États Membres, DG REFORM, Commission Européenne), Stefano Scarpetta (Directeur de la Direction de l'Emploi, du Travail et des Affaires Sociales, OCDE), et Christie Morreale (Vice-Présidente et Ministre de l'Emploi, de la Formation, de la Santé, de l'Action sociale, de l'Égalité des Chances et des Droits des Femmes). Les trois intervenants ont souligné l'importance de s'intéresser à la formation des adultes peu qualifiés, ont rappelé l'intérêt de ce projet pour la Wallonie, et ont salué la collaboration très constructive qui s'est installée au cours des deux années passées. Dans un second temps, Constance Cormann (Attaché Juriste, Service Public de Wallonie) et Anne-Hélène Lulling (Secrétaire générale, Interfédé) ont rappelé le contexte du projet.

Lors de la séance plénière, Michele Tuccio (Économiste, OCDE) a présenté les différentes étapes et la méthodologie du projet. Ensuite, Julie Lassébie (Économiste, OCDE), Natacha Vinckenbosch (Conseillère Emploi, Formation et Économie sociale, Cabinet de Christie Morreale), Constance Cormann (Attaché Juriste, Service Public de Wallonie) et Caroline Lecloux (Attaché, Service Public de Wallonie) ont animé la présentation des recommandations pour une meilleure reconnaissance des compétences acquises en CISP et fluidification des parcours. Ces recommandations s'articulent autour de quatre sujets complémentaires. Les deux premiers thèmes concernent l'utilisation de profils de formations communs et le développement d'une attestation de fin de formation harmonisée, afin d'améliorer la visibilité du contenu des formations CISP et des compétences acquises par les stagiaires. Le troisième sujet porte sur la pertinence et les modalités d'un système de promotion et d'amélioration continue de la qualité pour le secteur de l'insertion socioprofessionnelle, afin de renforcer la confiance mutuelle entre opérateurs. La transparence du contenu des formations et des compétences acquises par les stagiaires et la confiance entre opérateurs sont cruciales pour l'établissement de partenariats formalisés pour la reconnaissance des acquis de formations et la fluidification des parcours, qui est le quatrième et dernier thème des recommandations. Pour chacun de ces quatre grands thèmes, Julie Lassébie a présenté les recommandations, et Natacha Vinckenbosch a exposé les réponses apportées par Mme la Ministre.

Constance Cormann et Caroline Lecloux ont, quant à elles, modéré les échanges avec les participants. Ces échanges ont été réalisés grâce à une plateforme de questions/réponses interactives, Slido, et ont permis d'apporter des premières pistes et des balises pour la phase de mise en pratique des recommandations qui débute. En particulier :

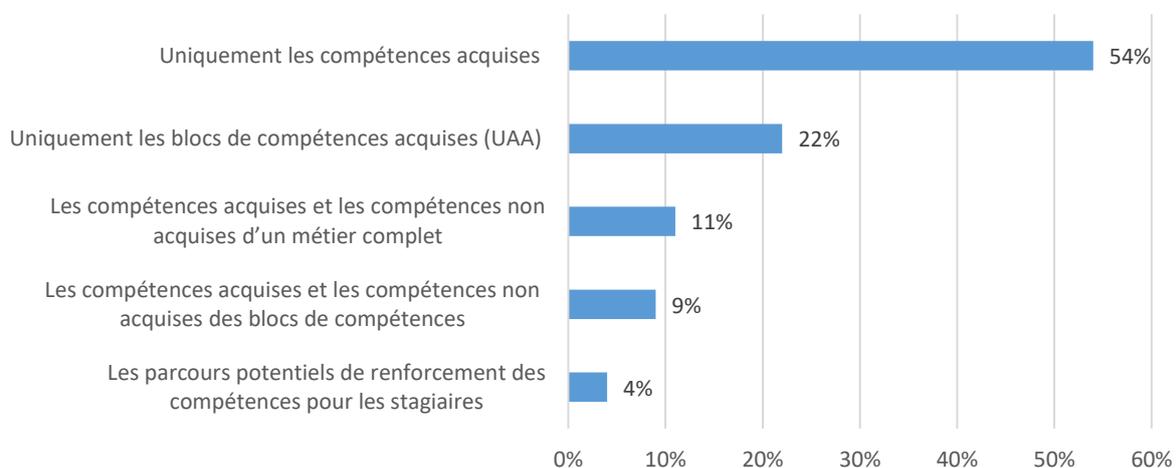
- En ce qui concerne l'utilisation des profils/référentiels, la majorité des participants à la conférence considèrent que, pour améliorer et faciliter l'utilisation des profils/référentiels par les centres de formation, il serait utile d'accompagner les centres dans leur utilisation (60% des répondants), et d'augmenter le nombre de métiers couverts, notamment pour des niveaux de qualification plus faibles (58%).

Selon vous, comment améliorer l'utilisation des profils/référentiels par les centres de formation ? [choix multiple]



- Au sujet de l'attestation de fin de formation et de son contenu, les participants ont mentionné qu'uniquement les compétences acquises devraient être indiquées, conformément aux recommandations de l'OCDE.

Sur l'attestation de compétences, devrait-on indiquer :



- À propos du nouveau système qualité et des critères qui devraient être inclus, les répondants ont classé comme essentiels les critères ayant trait à l'accueil et à l'orientation du stagiaire. Des critères portant sur la reconnaissance des compétences acquises lors d'expériences professionnelles antérieures et sur les procédures d'évaluations ont également été retenus comme particulièrement importants pour favoriser la fluidité des parcours. Les autres critères (satisfaction des stagiaires, infrastructure du centre, formation des formateurs, communication sur les possibilités de poursuite de parcours) ont été jugés intéressants mais moins prioritaires.

Pouvez-vous classer les critères qualité suivants par ordre d'importance pour la fluidité des parcours?

Qualité de l'accueil et de l'orientation du stagiaire	Reconnaissance des compétences acquises lors d'expériences professionnelles antérieures	Formation continue des formateurs	Communication sur les possibilités de poursuite de parcours
Procédures d'évaluations bien définies et communiquées aux stagiaires	Satisfaction des stagiaires	Infrastructure du centre appropriée pour l'apprentissage des adultes	Évaluation des stagiaires par plusieurs acteurs, dont des acteurs externes

- Enfin, les participants ont eu l'occasion de proposer des pistes pour continuer à renforcer la connaissance et la confiance entre opérateurs, nécessaires pour l'établissement de partenariats. Les réponses mentionnent, entre autres, l'importance du dialogue, de l'échange et du partage entre opérateurs, et des ressources à dégager, non seulement financières mais également en termes de temps (voir Annexe pour la liste des réponses apportées par les répondants).

L'évènement s'est conclu sur une intervention de Natacha Vinckenbosch et Caroline Lecloux. En particulier, les intervenantes ont évoqué un nouveau projet qui sera mené en 2021-2022 avec le soutien de la DG Reform de la Commission Européenne et avec l'appui de l'OCDE, et qui portera sur le financement des partenariats entre opérateurs pour la création de parcours de montée en compétences pour les adultes peu qualifiés. En effet, l'organisation de tels parcours de montée en compétences pour les personnes peu qualifiées en Wallonie repose aujourd'hui sur la mise en place de partenariats entre opérateurs de formation. Cependant, plusieurs dispositions légales et financières entravent ces partenariats. Par exemple, la législation actuelle ne permet pas aux apprenants de signer un contrat pédagogique dans plus d'un centre de formation simultanément, ce qui implique que deux opérateurs ne peuvent pas recevoir de fonds publics pour le même individu pour une même période de formation. Cette difficulté à conclure des partenariats constitue à terme un obstacle pour les adultes désireux de progresser dans leur parcours de montée en compétences, et le nouveau projet visera à étudier et résoudre les obstacles juridiques et financiers susmentionnés.

Liste complète de réponses à la question ouverte: « La connaissance et la confiance entre opérateurs sont nécessaires pour les partenariats. En plus de toutes les actions recommandées, connaissez-vous d'autres pistes pour continuer à renforcer la confiance ? »

1. Organiser des journées d'échanges de professionnels, "vis ma vie", c'est-à-dire 1 ou plusieurs journées d'intégration dans un autre centre de formation, pour mieux visualiser la réalité de terrain : opportunités et difficultés, vécues par le partenaire.
2. C'est actuellement + facile d'organiser ce type de "mobilité" avec des partenaires étrangers dans le cadre de programmes Erasmus+ qu'entre partenaires locaux, c'est dommage"
3. Échange de formateurs multi opérateurs
4. Être attentif à ne pas cadenciser les programmes
5. Des rencontres
6. Groupes de travail multi opérateurs
7. Rôle des Ibeffe que de réunir et coordonner les opérateurs
8. Inviter les évaluations à rencontrer les formateurs
9. Rencontre formelle, visite des centres de validation de compétences et que les centres ouvrent leurs portes aux centres de validation
10. Lever les préjugés sur le public infra scolarisé
11. Des pistes de mobilité pour le déplacement des stagiaires bien présentes entre les différents opérateurs
12. Garder au centre de nos échanges, le stagiaire
13. Immersion dans les environnements respectés et discussion autour des objectifs qui sont communs (pas uniquement des moyens visant à les atteindre)
14. Relations régulières
15. Organiser des rencontres inter-opérateurs
16. Expériences test ou un stagiaire passe d'un centre à un autre et partage ce qu'il a reçu à chaque fois
17. Développer des échanges récurrents et systématiques entre les opérateurs
18. Organiser un tour de Wallonie des opérateurs de formation des adultes
19. Formations communes des acteurs des centres-opérateurs ?
20. Le planning
21. Prendre le temps.
22. Valorisation de l'insertion des 2 cotes
23. Il faut qu'il y ait une suite logique d'un opérateur à l'autre pour la bienveillance de l'apprenant, donc qu'il ne le vive pas comme un échec (l'apprenant dans un CISP a souvent vécu très difficile dans l'apprentissage et dans la scolarité dite traditionnelle)
24. Inviter le secteur privé à la table des acteurs afin qu'ils puissent connaître les acronymes (les VDC, l'ICDL ou les tests ELAO...).
25. Organiser un "Vis ma vie" entre opérateur
26. Visites des établissements et séances d'information aux stagiaires.
27. Speed dating entre partenaires ?
28. Visite entre opérateurs
29. L'harmonisation dans l'enchaînement des modules proposés par les différents opérateurs.
30. Modules qui doivent être différents mais surtout se compléter pour permettre un côté plus spécifique aux formations proposées.
31. Avoir des cartographies complètes des opérateurs et de leurs actions pour mettre en évidence leur complémentarité
32. Des échanges de vies entre formateurs CISP et enseignants pour une journée

33. Avoir des référentiels communs issus d'un consortium indépendant
34. Créer de la mobilité pour les formateurs entre les opérateurs
35. Groupes de travail en collaboration entre les opérateurs CISP et autres
36. Mise en place des séances d'information, des visites
37. Réorientation vers les CISP lorsqu' un candidat échoue en qualifiant
38. Si problème de réussite avec public CISP voir ensemble pour réorientation"
39. Une immersion entre opérateurs partenaires
40. Des employés demandeurs et motivés
41. Établir des programmes de formation conjointement. Chaque partenaire ayant ses spécificités
42. Pour les CISP, s'ouvrir à des formations visant des professions nécessitant un diplôme ...
43. Modes opérationnels transversaux versus compétition
44. Travailler avec les fédérations professionnelles à la construction des parcours pour valider leur pertinence
45. Clarification et reconnaissances des objectifs de chaque partenaire
46. Le soutien des autres partenaires tel que le FOREM et l'enseignement
47. Échanges et rencontres régulières entre opérateurs
48. La nécessité de la transparence des contenus et des modalités d'évaluation y compris quand le stagiaire souhaite changer d'opérateurs
49. Un cadre financier structurel stable et suffisant pour que chaque acteur agisse par choix et en toute liberté.
50. La non concurrence, le partage des mêmes valeurs, mettre l'apprenant au centre de l'apprentissage, la souplesse du cadre d'intervention afin de répondre aux besoins de l'apprenant, des temps d'échanges réguliers
51. Au-delà des relations interpersonnelles il est nécessaire de déterminer les modalités de fonctionnement par une convention
52. Connaissance des seuils de compétences demandées
53. Entretenir le lien et la relation de confiance en communiquant autrement que par mails et les réseaux sociaux
54. Mener une campagne de promotion positive des CISP auprès des opérateurs externes ayant une méconnaissance eu des craintes par rapport à la qualité et à la richesse de notre travail
55. Le SPW pourrait organiser les petits déjeuners de la formation afin de rassembler les partenaires concernés. Ce serait l'occasion d'échanger et de renforcer les partenariats
56. Les CISP ont des expériences particulièrement positives avec les entreprises, montrer les passerelles existantes et positives en termes d'insertion à l'emploi doivent contribuer à renforcer le partenariat entre opérateurs
57. Expérimenter plus encore le diagnostic croisé
58. Se voir dans des cadres plus informels
59. Encadrement pédagogique commun lorsque les actions sont communes
60. Prendre en compte dans les parcours les éléments spécifiques à l'accompagnement des publics plus fragiles dans les dispositions mis en place
61. Des rencontres et des échanges sur les différentes pratiques par des visites dans les différents centres.
62. Construire avec son partenaire le programme de formation
63. La collaboration doit se baser sur le respect et la communication entre les différentes équipes.
64. Même temporalité des actions (ex: de janvier à décembre pour les CISP ou de septembre à juin dans la Promotion Sociale)
65. Des moyens financiers
66. L'uniformité des questions d'évaluations à destination des stagiaires
67. Collaboration entre centres sur des actions pertinentes et réunions de plateforme + Interfédé
68. Faire connaître le secteur CISP pour lever les préjugés et craintes !!
69. Se considérer sur pied d'égalité

70. Créer des lieux d'échanges pour que chacun se connaisse mieux et réduire ainsi les à priori sur les publics et les méthodes d'apprentissage
71. L'IBEFE peut/doit jouer un rôle essentiel pour la cohérence territoriale
72. Laisser plus de latitude aux opérateurs
73. Organisation de team building
74. Travailler sur la non concurrence toujours dans l'intérêt du stagiaire
75. Une direction opérationnelle et positive
76. Rencontre pédagogique des équipes
77. Valorisation du travail réalisé par les CISP auprès des autres opérateurs
78. Des moments et des lieux de rencontre pour mieux connaître les partenaires et leurs actions
79. Des échanges entre opérateurs type "vis ma vie": tu passes une semaine dans mon CISP, je passe une semaine dans ton centre de formation. Opération à rémunérer?
80. Se rencontrer, se parler, échanger les expériences et savoir-faire respectifs
81. Travailler et co-construire ensemble, éviter concurrence financières entre organismes
82. Donner accès à tous les plans de relance Ne pas trop catégoriser
83. Des visites de terrain
84. Partage des pratiques
85. Sortir des logiques concurrentielles
86. Plus des rencontres entre opérateurs!
87. Des objectifs clairs
88. Se fonder sur un formateur professionnalisé
89. Des portes ouvertes inter opérateurs
90. Partenariats soutien à l'intégration sociale
91. L'interdiction de sanction des stagiaires quand le parcours est difficile
92. Proposer des échanges de postes entre partenaires.
93. Entretenir les vrais contacts humains directs entre opérateurs
94. Formation continue des formateurs en commun
95. La reconnaissance et le financement du politique
96. Financement juste entre Centres et opérateurs
97. Communications interpersonnelles
98. Orientation l'un vis-à-vis de l'autre
99. Visites mutuelles, assister à des formations et épreuves
100. Des contacts directs entre les acteurs de terrain plutôt qu'entre les directions
101. Une plus grande visibilité des CISP administrativement
102. Projets innovants
103. Informer, diffuser, communiquer sur les partenariats qui fonctionnent. Analyser les partenariats qui fonctionnent.
104. Stage au sein des différents partenaires
105. Organisations de rencontres chez les différents opérateurs
106. Permettre aux formateurs des différents opérateurs de se rencontrer et de se (re)connaître.
107. Organiser des visites inter opérateurs
108. Journée « découverte centre de formation »
109. Les Cefo travaillent en partenariat depuis 1998; ils peuvent être un moteur de mise en relation entre les opérateurs, avec les services relations opérateurs du FOREM.
110. Proposer des visites sur le terrain, des ateliers communs à Formaform par exemple avec les formateurs CISP et les formateurs des OPF, etc.
111. Des travaux en co-construction (ex. sur la visibilité des parcours pour les publics)
112. Dégager aussi des moyens structurels. Humains, pédagogiques, financiers, etc.
113. Organiser des rencontres "sectorielles"
114. Co-animation de certains modules transversaux

115. Le travail par les CISP sur "l'insertion sociale" au travers du travail sur les savoir-faire comportementaux qui sont le plus souvent le frein principal à la fluidité d'un parcours et in fine à l'insertion professionnelle est essentiel
116. Éviter la concurrence entre Centres par justement la création du Label
117. Prendre le temps (et donc financer) pour la concertation, la coordination, l'évaluation des partenariats. Se connaître est essentiel et prend du temps et puis il faut maintenir le lien...
118. Organiser plus d'activités inter opérateurs permettant la connaissance mutuelle (des ateliers, des visites de centres ...)
119. Organiser des rencontres plus conviviales pour apprendre à se connaître
120. Soutenir partenariats emplois CISP-MIRE
121. Des rencontres productives
122. Favoriser l'échange de pratiques entre opérateurs
123. Reconnaître les formateurs comme expert
124. Partager les référentiels et les processus d'évaluation au sein des instances communes à tous les opérateurs.
125. Échanges de stagiaires
126. Essai dans les centres
127. Organiser des workshops entre partenaires
128. Pour dépasser les idées reçues, faire l'expérience concrète de la collaboration
129. Que les partenaires se visitent mutuellement, pour observer le travail en action, directement au contact des travailleurs et apprenants
130. Visibilité des actions de chacun. Connaissance des actions.
131. Modifier les législations des différents acteurs pour qu'elles soient compatibles entre-elles
132. Une vraie politique publique pour être équitable entre opérateurs
133. Davantage de lieux de rencontres, pour bien se connaître.
134. Des rencontres régulières
135. Chercher la complémentarité entre opérateur pour le bien des stagiaires
136. Rencontre entre centres, évaluateurs
137. Speed-meetings entre opérateurs
138. Team buildings mixtes
139. Avoir des valeurs claires
140. Des discussions informelles entre formateurs des différents opérateurs
141. Le dialogue ensemble
142. Échanger, échanger et encore échanger (communiquer) !
143. Des rencontres sectorielles par groupes de métiers
144. Rencontres plus fréquentes